



Fixation d'un objectif de réduction d'effectif à un manager : quels risques ?

Sur son site internet, la CFE-CGC Michelin dénonce l'introduction d'"un objectif annuel obligatoire portant sur la réduction d'effectifs", rapporté par "plusieurs managers" dans un contexte de réorganisation en cours dans l'entreprise.

"Les managers peuvent même surperformer à 120 % en 'supprimant' plus de postes que prévu...", s'inquiète le syndicat catégoriel.

Cet objectif a été, depuis, reformulé, et porterait désormais sur la réduction de frais.

Mais est-il légal de fixer un objectif de réduction d'effectifs aux managers ? Quels risques peut entraîner une telle pratique ?

<https://www-aefinfo-fr.cdn.ampproject.org/c/s/www.aefinfo.fr/depeche/652532-pendant-une-reorganisation-quels-risques-pour-l-employeur-qui-introduit-des-objectifs-de-reduction-d-effectifs/amp>